



La sécurité et les problèmes de santé représentent plus de la moitié des connaissances d'un maçon aujourd'hui.

Tout le temps on entend dire que les BTP et les maçons en particulier sont les champions des arrêts maladie de longue durée.

Tout le temps on reçoit des leçons de morale au sujet de la sécurité et des accidents de travail. Tout le temps on doit s'arrêter de travailler, sacrifier du temps de travail pour les sujets de la sécurité.

Il va falloir reprendre depuis les simples comportements quotidiens d'un maçon sur un chantier.

*La morale
j'la nique*



On ne passe pas la langue entre les dents. Un petit coup peu vous couper la langue. On ne se passe pas la main sur le visage. D'une part cela donne des maquillages d'indien non autorisé mais d'autre part il faut retenir que l'essentiel des produits nuisibles est protégé par les habits ou les outils (truelle). On ne veut pas porter de masque.

La distance de sécurité. Entre deux ouvriers du bâtiment, il existe une distance de sécurité égale à un manche de pelle. « On peut gesticuler avec la pelle sans blesser le voisin ». Dans l'ensemble les maçons qui travaillent trop proches se dérangent. Ils travaillent moins.



Jeter des choses. On ne jette rien depuis les étages. Si on le fait on reste discret. Vérifier qu'il n'y a personne mais, la réglementation interdit de jeter.

A quoi sert le casque ? « A cause des andouilles qui jettent des choses ». Ce casque est trop léger pour protéger. Donc relativement aux imbéciles nous sommes tous obligés de porter un casque lourd de 3 kilos ?

A propos de jeter les chutes en hauteur sont la première cause d'accident de travail.

Les encombrements au sol sont la quatrième cause d'accident de travail. Il faut régulièrement balayer les gravas ou postes de travail.



Aujourd'hui, sachant la montée du chômage un maçon est autant jugé sur l'entretien individuel de sa santé.

Etirements réguliers, médecin personnel sans rendez-vous, ostéopathe, semelles et maintenant diététique pour rester aussi performant que les concurrents. Attention la santé peut vous mettre au chômage.

Alexandre cathala

www.economiste-cathala.fr

04 67 000 396